

Siège social : Mairie 4 place de l'Edit 38150 Roussillon - **Adresse courrier postal :** 21 rue de Montarzin 38150 Assieu
Contacts : 06 58 12 27 22 et contact@marcheurs-roussillonnais.fr - **Site :** <http://www.marcheurs-roussillonnais.fr>
Affilié FFRP n° 5311 - SIRET : 491 335 287 00018 - Association sportive n° 38 09 007 - Agrément Tourisme CDRP38 : IM 075 100 382

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Les activités proposées concernent les randonnées pédestres et la marche nordique.
Elles ont lieu toute l'année, sauf en période de fêtes de fin d'année (arrêt d'une quinzaine de jours).
La saison sportive va du 1^{er} septembre au 31 août.

RANDONNEES

Niveau 1 = Facile ; Niveau 2 = Moyen ; Niveau 3 = Difficile ; Niveau 4 = Très Difficile

Les Chouettes Randos - Niveau 1

Tous les jeudis après midi.

En juillet et août ces randos, appelées alors Estivales, sont à la journée avec repas tiré du sac.

Les Randos Plaisir - Niveau 2

Tous les mardis après midi. Elles sont organisées en 2 groupes, appelés « cool » et « dynamique ».

En juin, juillet et août elles sont à la journée avec un seul groupe et avec repas tiré du sac.

Les Randos du Jeudi - Niveau 3

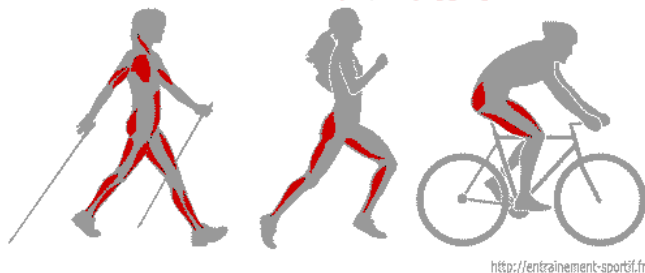
Les 4^{ème} jeudis du mois, à la journée avec repas tiré du sac.

Les Randos du Week-End - Niveau 3 ou 4

Pour randonneurs confirmés.

Les 1^{er} et 3^{ème} samedis ou dimanches (au choix de l'animateur), à la journée et repas tiré du sac

Muscles actifs en **marche nordique**, en **jogging** et en **vélo**



MARCHE NORDIQUE - Niveau 3

Activité en plein essor.

Tous les mercredis et samedis matin. Durée 2h environ.

Initiation possible avec prêt de bâtons.

Vente proposée de bâtons aux adhérents à prix « groupé » intéressant.

EXCURSIONS CAR

Excursions mensuelles, sauf en décembre, les 2^{ème} jeudis du mois pour découvrir d'autres horizons.

En janvier et février, il faut chausser les raquettes !

Les autres mois, 2 randonnées au moins sont proposées : une de niveau 3, une de niveau 1 type Estivale et éventuellement une 3^{ème} de niveau 2.

Le repas est tiré du sac. En hiver une formule restauration peut être proposée.

Pour les participants à la randonnée de niveau 1, il peut être proposé une visite l'après midi.

SEJOURS

L'association possède, par délégation via le Comité Départemental de l'Isère, l'Immatriculation Tourisme de la Fédération.

Elle organise pour ses adhérents des séjours, le plus souvent d'une semaine.

Ils ont lieu en montagne pour les randonneurs confirmés.

Des séjours plus « doux » sont aussi proposés avec des randonnées de niveau 1 et des visites.

D'autres séjours peuvent être organisés par le Comité Départemental de l'Isère ou le Comité Régional Auvergne - Rhône Alpes.



BALISAGE

L'association possède des groupes de baliseurs (avec formation fédérale) et d'aide baliseurs.

Elle intervient pour créer un sentier (GR®422 par exemple) ou le plus souvent pour entretenir des sentiers existants. C'est le cas depuis de nombreuses années pour les sentiers PR (Promenade et Randonnée) de ViennAgglo.

Ces interventions se font par délégation du Comité Départemental.

FORMATIONS

La sécurité des activités est la priorité de l'association.

Aussi, elle encourage fortement ses adhérents à suivre les formations fédérales, notamment celles d'animateurs de randonnée ou de marche nordique.

Par ailleurs, l'association organise des formations internes ainsi que des formations 1ers Secours (avec la Croix Rouge), et les recyclages correspondants.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES

La participation aux activités est réservée à nos adhérents, lesquels sont tous licenciés à la Fédération Française de Randonnée pédestre.

Toutefois, une participation à titre d'essai est possible pour s'essayer à la randonnée et/ou découvrir l'ambiance de l'association.

Pour cela se reporter à la « FICHE DE RENSEIGNEMENTS » sous l'onglet « L'ASSOCIATION » du site.